

# Appel à candidatures Sévéane: informations utiles



## // Potentiel d'assurés Sévéane :

Sévéane réunit **7 millions d'assurés**, soit 10% de la population française.  
L'appel d'offre porte sur un conventionnement de **2 ans : 2020 à 2021**.  
Sévéane se réserve la possibilité de prolonger le contrat de 2 fois un an.



## // Caractéristiques de l'appel à candidatures et du prochain réseau :

L'appel à candidatures aura lieu du 16 octobre à 8h au 5 novembre à 17h.  
**Tout dossier de candidature devra être déposé sur le site internet dédié:**

[www.postulerseveane.com](http://www.postulerseveane.com)

Documents d'ores et déjà mis en ligne sur ce site : « Aide à la saisie » et « Liste des documents à produire ».  
Sévéane reste un réseau fermé / a numérisé, avec **4 500 places au maximum** à pourvoir à l'ouverture du réseau.

C'est un référencement par bassin de population, avec un nombre limité de magasins, choisis par ordre décroissant en fonction de la note globale obtenue. Le réseau prévoit une liste d'attente pour les non sélectionnés par ordre décroissant des notes.

### Critères participant à la note :

- Les caractéristiques du magasin,
- La certification qualité,
- Matériel et formation du personnel,
- Les services proposés aux porteurs
- les tarifs de vente des verres

Liste des pièces justificatives à télécharger dans le formulaire de candidature	Informations complémentaires
Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle	Document émis par votre assureur attestant de la couverture par une assurance professionnelle en cours de validité couvrant l'activité au sein du magasin
Justification de chiffre d'affaires pour le dernier exercice clos	Attestation certifiée du cabinet-comptable ou commissaire aux comptes qui justifie le CA annuel HT en optique pure
Certification qualité	Document en cours de validité émis par le bureau du certificateur pour le magasin (Afnor – Bureau Véritas – SGS ICS QUALICERT)
Attestation Adeli pour chaque opticien titulaire d'un BTS	Document délivré par l'ARS ou, pour les diplômés de l'année en cours, le relevé de notes comportant la décision du jury, ou l'autorisation d'exercer en France
3 photos: devanture du magasin (vitrine et enseigne visibles), l'espace de vente, le matériel présent dans la salle d'examen	Informations susceptibles d'être consultables sur l'outil de géolocalisation Sévéane mis à disposition des Bénéficiaires